L'ERREUR RECONNUE,

Ou profeſſion de foi d'un Citoyen de Paris ſur la Conſtitution civile du Clergé.

DEPUIS le commencement de la Révolution, juſqu'au Décret du 27 Novembre 1790, ſur la Conſtitution civile du Clergé, perſonne n'a été plus attaché que moi à la Conſtitution. Je pourrois en atteſter la confiance dont les Citoyens de ma ſection m'ont honoré juſqu'à ce moment.

Depuis le ſerment exigé des Eccléſiaſtiques, je n'ai plus paru auſſi ardent. Beaucoup de mes collégues m'en ont fait des reproches. Qu'ils péſent ma conduite, & les raiſons que je vais expoſer : ils me rendront juſtice. Voici les motifs de mon changement apparent.

Je n'ai pas ceſſé d'être fidéle à ma Patrie. Mais j'ai toujours cru que le devoir d'un Citoyen étoit de raiſonner ſon obéiſſance aux loix qu'on lui propoſe, & que le Légiſlateur n'avoit pas le droit d'exiger de lui un conſentement paſſif ſur toutes les matières.

Quant à ce qui regarde le Civil, la défiance que j'ai de mes lumières, m'a toujours interdit tout examen ſur les opérations de l'Aſſemblée nationale ; &, quoique j'aie cru trouver quelquefois des contradictions & des variations dans ſes Décrets, je me ſuis abſtenu de juger, parce qu'il eût été préſomptueux d'oppoſer mon opinion particulière à celle de 1200 perſonnes aſſemblées pour faire le bien de

ma Patrie. Auſſi m'a-t-on toujours trouvé docile à cet égard.

Il n'en peut pas être de même en matière de religion. La Conſtitution que l'on a donnée au Clergé de France, & que l'on appelle CIVILE, a excité bien des réclamations. J'ai vu deux partis ſe former: & comme la foi eſt UNE, & que je ne puis être INDIFFÉRENT en cette matière, comme Catholique, & comme Pere de famille, je me ſuis cru tout à coup placé entre ma Religion & le ſchiſme.

Je n'avois, pour m'éclairer, que les notions que j'ai reçues dans mon enfance (1), en étudiant l'a-

---

(1) En faut-il davantage à un catholique? Il ne doit ſe guider que par *l'autorité*. C'eſt la voie connue de tous les temps dans l'égliſe; la ſeule qui ſoit ſûre & facile.

Sûre. Parce qu'elle eſt fondée ſur les promeſſes de Jeſus-Chriſt. *Je ſuis avec vous juſqu'à la conſommation des ſiècles.*-- *Tu es Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*-- Et S. Paul dit que *l'Egliſe eſt la baſe & la colonne de la vérité.*

Facile. Parce qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir où eſt l'Egliſe. *C'eſt la cité bâtie ſur la montagne & qui ne peut être cachée*, dit Jeſus-Chriſt lui-même. L'Egliſe n'a-t-elle pas un chef *viſible?* Ne peut-on pas remonter de Pie VI juſqu'à S. Pierre? Il ne faut pas être Théologien pour ſavoir cela.

J'ajoute que cette voie de *l'autorité* eſt pour le ſavant comme pour l'ignorant. O ſageſſe admirable de notre Dieu! S'il eût fallu tout examiner par ſoi-même, voilà plus des trois quarts du genre-humain exclus du ſalut. En effet, qui eſt capable d'un pareil examen? Qui en a le loiſir? Qui a les lumières néceſſaires? Mais la bonté divine y a pourvu en établiſſant une *autorité viſible* à qui tous les fidèles doivent s'adreſſer & ſe ſoumettre ſans inquiétude.

D'un autre côté les ſavans, avec toutes leurs lumières, & tous les moyens de s'inſtruire, que feroient-ils? chacun auroit ſon ſentiment particulier: chacun voudroit avoir raiſon; & nul n'auroit le droit de l'emporter. Delà quelle confuſion! & à quoi s'en tenir en matière de foi? Les



brégé de la foi dans laquelle Dieu m'a fait la grâce de naître. J'ai donc ouvert le Cathéchiſme que j'ai appris dans la Province où je ſuis né, & j'ai trouvé, au Chapitre de l'Egliſe, ce qui ſuit :

Proteſtans, chez qui les lumières n'ont pas manqué, nous en fourniſſent nn exemple bien frappant : ils ſont diviſés en plus de quarante ſectes différentes, toutes oppoſées. C'eſt qu'ils ont méconnu & abandonné *l'autorité.*

Que doit donc faire le catholique dans les difficultés qui arrivent à l'occaſion des héréſies, des NOUVELLES DOCTRINES, ou autres ſcandales qui ſurviennent dans l'Egliſe ? Voici la réponſe. « *Si vous trouvez des langues qui ſe contrediſent,* » *des héréſies qui s'élevent, des diviſions qui ſe forment, ayez* » *ſoin de recourir au tabernacle de Dieu,* ATTACHEZ-VOUS » A L'EGLISE CATHOLIQUE, *ne vous éloignez point de cette* » *règle de la vérité, & vous ſerez gardé & défendu contre*, &c. » Ainſi parloit S. Auguſtin. *Celui qui s'oppoſe & réſiſte à l'Egliſe,* dit S. Cyprien, *celui qui* ABANDONNE LA CHAIRE DE S. PIERRE, *ſur laquelle cette Egliſe eſt fondée,* COMMENT PEUT-IL CROIRE QU'IL EST DANS L'EGLISE ?

Il eſt ſans doute permis à un Catholique de s'éclairer, s'il en a la capacité & les moyens, pourvu toutefois qu'il ne perde pas de vue la ſoumiſſion qu'il doit à l'Egliſe. Mais il pourroit auſſi, ſans autre examen, ſe repoſer tranquillement ſur *cette Colonne de la vérité*, comme ſont obligés de le faire tous ceux qui n'ont ni moyens, ni capacité. L'exemple de S. Jérôme eſt admirable : Cet homme ſi ſavant & ſi profond, cette grande lumière de l'Egliſe, ſe trouvoit en Orient, où l'on étoit diviſé ſur un point de doctrine. Que fit-il alors ? Il écrivit au Pape Damaſe, *qu'il s'attachoit à lui inſéparablement, comme à celui qui tenoit la* CHAIRE DE S. PIERRE, *ſur laquelle,* dit-il, *je ſais que l'Egliſe a été bâtie :* puis il ajoute, entr'autres choſes, que *l'Egliſe eſt l'Arche en laquelle* SEULE *on peut être ſauvé durant le déluge.*

Ainſi penſoit encore Thomas Morus, célèbre Chancelier d'Angleterre, & l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle. Promeſſes, menaces, mauvais traitements, la mort même, rien ne peut l'engager à reconnoître Henri VIII pour chef de l'Egliſe Anglicane, & il eut la tête tranchée. On lui repréſentoit qu'il ne devoit pas être d'une opinion différente de celle du Grand Conſeil d'Angleterre : *ſi j'étois ſeul contre tous,* répondit-il, *je me défierois de moi-même : Mais j'ai*

D. Qu'eſt-ce que l'Egliſe?

R. C'eſt l'aſſemblée ou la ſociété de tous les Fidèles unis à Jeſus-Chriſt, leur Chef, par la profeſſion d'une même Religion, ſous l'autorité & la conduite des Evêques, & principalement de notre ſaint Pere le Pape.

D. Pourquoi dites-vous : principalement de notre ſaint Pere le Pape?

R. C'eſt parce que Jeſus-Chriſt l'a établi ſon Vicaire & le Chef viſible de ſon Egliſe, en la perſonne de Saint Pierre, dont il eſt le ſucceſſeur.

D'après ces réponſes de mon Catéchiſme, voici comme j'ai raiſonné : Dieu me fait la grâce de déſirer d'être ſauvé. L'on m'a appris, dans mon enfance, que, pour être ſauvé, il faut vivre & mourir dans l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Deux partis oppoſés ſe préſentent : chacun m'aſſure être la vraie égliſe. Je dois donc chercher, & je cherche de quel côté eſt la vérité.

D'un côté, parmi les 136 Archevêques & Evêques de France, j'en vois 132 qui ont à leur tête notre Saint Pere le Pape.

Je ſais que toute la Faculté de Théologie de Paris penſe ſur cette matière comme les Evêques, puiſque le 1er. du mois d'Avril dernier, par une délibération *unanime*, elle a écrit à M. de Juigné, qu'*elle le reconnoît & le reconnoîtra toujours pour le ſeul Archevêque de Paris.*

Je vois encore de ce même côté plus de la moi-

---

pour moi toute l'Egliſe, qui eſt le Grand Conſeil des Chrétiens.

Nota. Prenez la peine de lire la Préface de Nicole dans le premier tome de ſes préjugés légitimes contre les Calviniſtes.

tié des curés de Paris, & ſur-tout ceux qui jouiſſent de la plus grande conſidération.

J'y vois la grande majorité des Eccléſiaſtiques de l'Aſſemblée Nationale, Curés, & autres, dignes de la conſidération la plus grande, qui n'ont pas prêté le ſerment, & même plus d'une vingtaine qui, après l'avoir prêté, ont eu le courage de ſe rétracter.

J'y vois tous les Supérieurs & Maîtres de conférence de Théologie & de Philoſophie de tous les Séminaires & Communautés de Paris; un ſeul excepté, le Supérieur du Séminaire de Saint-Magloire, régi par les Oratoriens.

Je vois encore de ce même côté un très-grand nombre d'Eccléſiaſtiques, vertueux & édifians, employés dans le ſaint Miniſtère, & autres. Tous les Chanoines (un ſeul excepté) de la reſpectable Egliſe de Paris, & des autres Chapitres de Collégiales.

La reſpectable & édifiante Congrégation des Prêtres de la Miſſion, un très-petit nombre excepté, ainſi que toutes les autres édifiantes Congrégations des Eudiſtes, des Sulpiciens & des Nicolaïſtes, &c.

Toute la ſainte & recommandable Maiſon des Miſſions Etrangères, ainſi que tous les fervens Religieux de tous les Ordres, dont l'énumération ſeroit infinie. Enfin, les vertueux & pénitens Peres de la Trappe, qui ne ſont néceſſités de s'expatrier de la France, que parce qu'ils ſuivent la Religion des Evêques.

J'y vois de plus toutes les Communautés de femmes, l'honneur & l'ornement de la Religion : il n'en faut excepter qu'un très-petit nombre de Religieuſes.

Et ce qui met le comble à ma conſolation, j'y vois tous ceux des laïques des deux ſexes, en qui j'ai remarqué le plus de lumières & de vertus. En général, tous les Fidèles, qui ont véritablement de la foi, ſe ſont rangés de ce côté.

Pour me déterminer à m'y ranger auſſi, je n'ai pas beſoin d'un parallele; je m'y ſens entraîné comme malgré moi.

Mais ſuivons, & continuons, pour nos freres égarés, un parallele néceſſaire pour les détromper.

Que vois-je de l'autre côté? C'eſt à regret que je ſuis forcé d'en faire l'énumération.

D'abord quatre Evêques de France, & deux dits *in partibus*; une cinquantaine d'Eccléſiaſtiques, membres de l'Aſſemblée Nationale; un certain nombre de Curés de Paris, dont *quelques-uns*, il eſt vrai, avoient été juſqu'ici ſans reproche : je dirai la même choſe de *quelques* Eccléſiaſtiques, d'ailleurs recommandables, parmi le grand nombre des autres avec leſquels ils ſont maintenant cauſe commune.

La charité veut que je m'abſtienne de toute comparaiſon; je ferai ſeulement une obſervation qui eſt digne de la plus grande conſidération, & qui réduit à ſa juſte valeur le mérite qu'on leur fait d'avoir obéi à la loi. Nous liſons dans l'Evangile que le Tentateur diſoit au Fils de Dieu : « *je vous donnerai tous les* » *Royaumes du Monde avec leur gloire, ſi, en vous* » *proſternant, vous m'adorez.* » L'équivalent de ces Paroles du texte ſacré leur étoit dit à tous; & l'événement prouve bien que leurs eſpérances n'ont pas été fruſtrées : on leur a tenu parole, puiſque le plus grand nombre eſt comblé des honneurs & des biens de ce monde. C'eſt à eux qu'on a livré tous les ſiéges épiſcopaux de l'Egliſe de France, toutes les cures des grandes villes, après en avoir dépouillé, par la force armée, les ſeuls titulaires légitimes. Je dirai que, s'ils avoient ſuivi une autre route, & que s'ils euſſent refuſé le ſerment, tout étoit perdu *pour eux*, dont les déſirs ne ſont que terreſtres.

Je pourrois ajouter ici que ſi, parmi les Jureurs, l'ambition a déterminé les uns, le reſte a cédé à la

crainte, aux SOLLICITATIONS, au défir de conferver ce qu'ils poffédoient, à l'amour de la tranquillité.

Le très-petit nombre de Curés de Paris & d'Eccléfiaftiques qui ont prêté le ferment, & dont je viens de faire en quelque forte l'apologie, a bien lieu de gémir & de s'humilier en ce moment. Trifte alternative pour eux! Ou il faut les mettre dans une claffe à part; & alors les voilà confondus par leur très-petit nombre : ou il faut leur donner pour adjoints ceux qui les ont fuivis dans leur facrilége obéiffance à la loi du ferment; & alors dans quelle compagnie ils fe trouvent! Mais il ne faut pas trahir la vérité; nommons-les donc : Tous les Prêtres interdits, tarés, & malfamés de Paris; tous les Moines apoftats & défroqués; c'eft-à-dire, tous ceux qui étoient l'opprobre de l'Eglife, & qui aujourd'hui font bien dignes d'en être le rebut. Tous ces hommes n'ont pas attendu qu'on les contraignît au ferment : la plupart n'étoient pas Fonctionnaires publics, & affurément on n'auroit pas penfé à eux : ils fe font précipités à l'envi pour le prêter. Grand Dieu! que ce récit eft affligeant!

S'il n'y a plus de Jureurs à nommer parmi les Eccléfiaftiques, il leur faut chercher dans les laïques des adhérens & des panégyriftes : ils ne feront pas difficiles à trouver : tous les Athées, les Déiftes, les Juifs, les Proteftans, avec tous les Incrédules & les Philofophes modernes, tous les libertins en tout genre, &c. &c. &c. font prêts à les foutenir pour écrafer les non-Jureurs, & en faire l'objet de l'exécration du Peuple.

Je me fuis écarté de mon but. Je ne voulois que démontrer les motifs qui m'ont déterminé à prendre un parti, & je me fuis laiffé aller à des réflexions. J'y reviens donc; & puifque je fuis néceffité, comme tout Chrétien l'eft, à prendre l'un de ces deux par-

tis, je me range ſans héſiter dans le premier, avec une pleine confiance que Dieu ne permettra pas que je ſois confondu.

FIN.

A PARIS,

Chez LACLOYE, Libraire, rue du Monceau, près l'Orme Saint-Gervais, & au Palais-Royal, Galerie de bois, N°. 221.